

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Cette analyse contient des déclarations prospectives selon la U. S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995, et il est de notre intention que de telles déclarations prospectives soient sujettes aux règles d'exonération prévues par cette loi. Les déclarations prospectives sont des déclarations ne renfermant aucun renseignement historique et n'étant aucunement liées à la situation actuelle. Des mots comme « peut », « s'attend à », « croit », « prévoit », « a l'intention de », « pourrait », « estime », « continue », leurs négatives ou des expressions similaires identifient des déclarations prospectives. De plus, toute déclaration concernant nos attentes, nos prévisions ou toute autre description ayant trait aux événements ou aux circonstances à venir est considérée comme étant une déclaration prospective. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de notre rendement futur et comportent des risques et des incertitudes. Les résultats réels peuvent différer de façon appréciable de ceux des déclarations prospectives en raison de plusieurs facteurs, dont les effets de la récente récession mondiale et de la durée de la reprise sur le marché des télécommunications pour nos clients et nos fournisseurs, les taux de change instables et notre capacité à mener nos affaires avec succès dans ces conditions incertaines, la consolidation de l'industrie mondiale des tests, des mesures et de la surveillance de télécommunications, les dépenses en capital dans les secteurs des télécommunications, des sciences de la vie et de l'assemblage de haute précision, la concentration des ventes chez un même client, les conséquences des mesures additionnelles que nous avons prises en réaction à cette incertitude économique (dont l'adaptation rapide de nos structures de coûts aux conditions économiques anticipées et la gestion de nos niveaux de stocks en fonction de la demande du marché), l'accueil du marché quant à nos nouveaux produits et à d'autres produits futurs, la difficulté de prévoir le volume et le calendrier des commandes des clients, notre capacité à intégrer avec succès nos entreprises acquises ou à acquérir, notre capacité à développer avec succès nos activités internationale., notre capacité à maintenir un personnel technique et administratif qualifié, ainsi que les conditions économiques, concurrentielles et financières du marché. Les hypothèses, d'après ce qui précède, impliquent des jugements et des risques qui sont difficiles ou impossibles à prévoir et dont plusieurs sont hors de notre contrôle. D'autres facteurs de risque qui peuvent influencer notre rendement futur et nos opérations sont détaillés dans notre rapport annuel selon le Formulaire 20-F et dans nos autres dépôts auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission et de la Commission canadienne des valeurs mobilières. Nous jugeons que les attentes mentionnées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, compte tenu de l'information actuellement disponible, mais nous ne pouvons pas vous assurer qu'elles s'avéreront exactes. Par conséquent, vous ne devriez pas faire preuve d'une confiance totale en ces déclarations prospectives. Ces déclarations sont valables seulement en date du présent document. À moins que ce ne soit requis par la loi ou la réglementation, nous ne nous engageons pas à réviser ou à mettre à jour ces déclarations afin qu'elles reflètent les événements ou circonstances survenant après la date de ce document.

La présente analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation est datée du 12 janvier 2010.

Tous les montants inscrits sont en dollars US, à moins d'avis contraire.

SURVOL DE L'INDUSTRIE

Les forces motrices qui suscitent la croissance de la bande passante et la convergence IP des réseaux fixes et mobiles demeurent inchangées dans l'industrie mondiale des télécommunications, mais elles ont toutefois été limitées par une récession économique qui a forcé les opérateurs de réseaux et les fabricants d'équipement de réseaux à réduire leurs dépenses en capital et leurs coûts d'exploitation au cours de l'année 2009. En fait, plusieurs de ces entreprises ont annoncé des réductions importantes de leurs dépenses en capital et de leur personnel au cours de l'année. Bien que les perspectives économiques semblent actuellement meilleures, la plupart des analystes de l'industrie prévoient une amélioration modérée plutôt qu'un retour immédiat aux niveaux de revenus d'avant la récession.

Malgré ce contexte macro-économique difficile, la dynamique du marché des télécoms en 2009 est complètement différente de celle qui prévalait lors du ralentissement de l'industrie en 2001. D'abord, il existe actuellement un large éventail d'applications qui requièrent une grande bande passante et qui génèrent une forte croissance de la demande de bande passante, autant dans les réseaux filaires que sans fil. Par exemple, en 2009, le trafic mensuel était de l'ordre de l'exaoctet (un exaoctet équivaut à un quintillion d'octets), alors qu'en 2001, peu d'applications étaient déployées, outre l'utilisation normale des courriels. Deuxièmement, la demande constante de bande passante exerce une pression évidente sur les réseaux d'accès, les boucles métropolitaines et les architectures de longue distance, alors qu'en 2001, il y avait une surcapacité de bande passante dans les réseaux d'architecture optiques, ce qui réduisait de beaucoup le prix de la bande passante. Enfin, la plupart des opérateurs de réseaux actuels ont de bons bilans financiers, alors qu'en 2001, plusieurs d'entre eux étaient en difficulté financière, certains étant même réduits à déclarer faillite.

Selon le *Visual Networking Index* de Cisco, le trafic IP mondial doublera presque à tous les deux ans (taux de croissance annuel composé de 46 %) de 2007 à 2012, pour atteindre près de 44 exaoctets par mois en 2012. La demande mondiale de bande passante est alimentée par un grand éventail d'applications, telles que le partage de fichiers pair-à-pair, le réseautage personnel, les jeux en ligne et les formes diverses de vidéo sur IP. Par exemple, selon Cisco, YouTube a consommé plus de bande passante en 2008 que l'ensemble du trafic acheminé sur les architectures de réseaux américaines en 2000.

À l'heure où on adapte les réseaux télécoms aux applications de voix, de vidéo et de données sur IP, les réseaux SONET/SDH traditionnels, qui ont été conçus au milieu des années 80 et installés jusqu'à 2005, ne sont pas en mesure de bien combiner et transporter ces services. Ces réseaux ne pourront pas supporter efficacement ces nouveaux services IP, puisqu'ils sont seulement conçus pour la transmission point à point de la voix dans un réseau téléphonique public commuté. Par conséquent, de nouvelles normes de réseaux de transport optiques (*optical transport networks*, ou OTN) ont été définies pour transporter des applications IP sur des liens Ethernet et pour servir de base à ce que le marché appelle les réseaux de nouvelle génération. Les opérateurs de réseaux se convertissent de plus en plus à la nouvelle génération de réseaux IP pour permettre le transport plus flexible et plus efficace des nouveaux services et applications et pour offrir à leurs clients des services triples et même quadruples qui leur procurent de plus grands bénéfices grâce à l'interconnexion croissante entre les technologies filaires et sans fil. Enfin, comme les abonnés à ces nouveaux services forment maintenant une masse critique, les opérateurs de réseaux se dotent de solutions d'assurance de services pour veiller à ce que la qualité de service et la qualité de l'expérience auxquelles s'attendent les utilisateurs soient optimales une fois les services dûment déployés.

De plus, il est maintenant évident que la fibre jusqu'au domicile (*fiber-to-the-home*, ou FTTH) devient l'architecture de choix en matière de réseaux d'accès pour les opérateurs de réseaux qui désirent offrir une excellente expérience quant à leurs services combinés de vidéo, de voix et de données. Cette architecture leur permet d'assurer la pérennité de leurs réseaux et de satisfaire à la demande croissante de bande passante, qui dans le domaine résidentiel passera à long terme d'un taux de transmission maintenant révolu de 1 à 5 mégabits par seconde à 30 à 100 mégabits par seconde. Les architectures hybrides, qui combinent le cuivre et la fibre (la fibre jusqu'au trottoir, ou *fiber-to-the-curb*, ou FTTC, et la fibre jusqu'au nœud, ou *fiber-to-the-node*, ou FTTN) continueront à prendre de l'expansion à court terme, puisqu'elles permettent d'augmenter la bande passante à un coût plus faible et qu'il est possible d'effectuer un déploiement massif plus rapidement.

Ces investissements FTTH s'appliquent non seulement aux nouvelles installations et aux grands immeubles, mais aussi aux déploiements à plus grande échelle, puisque les coûts d'exploitation à long terme sont inférieurs à ceux des architectures FTTC et FTTN. Il est important de noter que les coûts de déploiement des réseaux FTTH ont grandement baissé au cours des dernières années, en raison du plus grand volume de déploiements et du fait que les instruments requis, tels que ceux que nous offrons, rendent cette tâche de plus en plus simple et efficace. Également, la technologie FTTH s'avère une alternative économique pour les immeubles à appartements, puisqu'elle procure l'avantage d'offrir une très haute capacité de bande passante à un faible coût par appartement. Cependant, tant en Amérique qu'ailleurs dans le monde, nous n'en sommes encore qu'aux premiers stades de déploiement de fibre dans les réseaux d'accès. Fait à signaler, l'Europe de l'Ouest et même la Chine sont de plus en plus résolues à déployer des réseaux FTTH, étant donné la forte densité de leur population.

La poursuite de la croissance de la bande passante dans les boucles d'accès commence maintenant à exercer une pression sur les réseaux métropolitains et longue distance. Elle est aussi à l'origine du besoin de technologies de transmission à plus haute vitesse, telles que la transmission SONET/SDH à 43 gigabits par seconde, qui devient de plus en plus répandue, et la transmission Ethernet à 100 gigabits par seconde, qui fait actuellement l'objet d'essais chez certains opérateurs de réseaux. À long terme, on s'attend à ce que ces technologies constituent une façon nettement plus économique d'ajouter de la capacité dans les portions de réseaux saturées, notamment dans les cas où il faut creuser pour déployer de la nouvelle fibre dans les architectures métropolitaines et longue distance.

Ces dynamiques de marché ont affecté les fournisseurs de solutions de test et de surveillance de télécommunications au cours du premier trimestre de l'exercice 2010. Par contre, la fin de la récession économique aux États-Unis et en Europe de l'Ouest pourrait continuer à retarder les investissements dans les réseaux, ce qui pourrait forcément réduire la demande pour nos solutions de test et d'assurance de services.

SURVOL DE L'ENTREPRISE

Au premier trimestre de l'exercice 2010, nous avons rapporté des ventes de 45,6 millions \$, soit une légère baisse de 1,7 % par rapport à des ventes de 46,4 millions \$ à la même période de l'exercice précédent. Également, au premier trimestre de l'exercice 2010, les commandes nettes ont atteint 52,2 millions \$, pour un rapport commandes-facturation de 1,14, soit un niveau de commandes comparable au montant record de 52,3 millions \$ enregistré lors de la même période de l'exercice précédent. Au cours de la deuxième moitié de l'exercice 2009, nos ventes totales ont été affectées par la récession économique mondiale, et ont diminué de façon significative comparativement à la même période de 2008. Toutefois, au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, nous avons bénéficié de l'amélioration des conditions économiques et de marché, de notre solide offre de produits ainsi que des liquidations de budgets en fin d'année chez certains de nos clients. Cela a entraîné une augmentation importante de nos ventes et de nos commandes par rapport au trimestre précédent, ainsi qu'une légère baisse comparativement à la même période de l'exercice précédent, ce qui démontre que nous avons connu une forte reprise au cours du premier trimestre de l'exercice 2010.

En ce qui concerne notre rentabilité, au premier trimestre de l'exercice 2010, nous avons généré un bénéfice net (selon les PCGR) de 334 000 \$, ou 0,01 \$ l'action diluée, comparativement à 5,3 millions \$, ou 0,08 \$ l'action diluée, à la même période de l'exercice précédent. Lors du premier trimestre de l'exercice 2010, nos résultats ont été négativement influencés par un dollar canadien plus fort par rapport au dollar US. Lors du premier trimestre de l'exercice 2010, nous avons rapporté une perte de change de 1,1 million \$, comparativement à un important gain de change de 4,6 millions \$ lors de la même période de l'exercice précédent. La valeur de fin de période du dollar canadien a augmenté de 17,0 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Au premier trimestre de l'exercice 2010, le bénéfice net par action diluée incluait un montant de 0,02 \$ en charges de rémunération à base d'actions et en amortissement après impôts sur les bénéfices des actifs incorporels. Le bénéfice d'exploitation s'est quant à lui amélioré d'un exercice à l'autre, passant de 2,1 millions \$, ou 4,5 % des ventes, au cours du premier trimestre de l'exercice 2009, à 2,7 millions \$, ou 6,0 % des ventes, lors de la même période du présent exercice. En ce qui a trait au BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des actifs incorporels), il a atteint 4,4 millions \$, ou 9,6 % des ventes, au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement à 9,1 millions \$, ou 19,7 % des ventes, pour la même période de l'exercice précédent (voir plus loin dans le présent document pour un rapprochement complet du BAIIA et du bénéfice net selon les PCGR).

Lors du premier trimestre de l'exercice 2010, nous avons fait face à une augmentation importante et rapide de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar US, ce qui a eu un effet négatif double sur nos résultats financiers. Premièrement, la valeur moyenne du dollar canadien par rapport au dollar US a augmenté de 8,1 % lors du premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement à la même période de l'exercice précédent. Compte tenu que la majorité de nos ventes est libellée en dollars US, mais qu'une portion importante de nos dépenses est libellée en dollars canadiens, nos résultats financiers ont été négativement influencés, puisque ces dépenses (en dollars canadiens) ont augmenté une fois converties en dollars US aux fins de présentation. Également, nous avons rapporté une perte de change de 1,1 million \$. Cette perte de change résulte de l'effet qu'a eu la hausse de 3,7 % de la valeur de fin de période du dollar canadien par rapport au dollar US, comparativement au 31 août 2009, sur nos postes de bilan. Lors de la même période de l'exercice précédent, nous avons enregistré un important gain de change de 4,6 millions \$. Au cours de cette période, la valeur moyenne du dollar canadien par rapport au dollar US avait

chuté de 13,9 % d'un exercice à l'autre. La valeur de fin de période avait quant à elle diminué de 14,1 % par rapport au 31 août 2008.

Le 6 novembre 2009, nous avons annoncé que notre conseil d'administration avait autorisé le second renouvellement de notre programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités sur le marché secondaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % (2,3 millions d'actions à droit de vote subalterne) du fonds public d'actions, tel que défini par la bourse de Toronto (TSX), au prix en vigueur sur le marché. Il est prévu que ce rachat sera effectué au moyen d'espèces, de placements temporaires ou de flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation. La période du programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités a débuté le 10 novembre 2009 et se terminera le 9 novembre 2010 ou plus tôt si nous rachetons le nombre maximal d'actions permis. Le programme n'exige pas que nous rachetions un nombre spécifique d'actions, et il peut être modifié, suspendu ou interrompu en tout temps, sans préavis. Toutes les actions que nous rachèterons en vertu de ce programme seront annulées.

Au premier trimestre de l'exercice 2010, nous avons lancé huit nouveaux produits, incluant une offre complète de test et d'assurance de services pour les réseaux de liaison mobiles, une nouvelle solution bout-en-bout d'assurance de services de voix sur IP, un analyseur de modulation optique pouvant caractériser les signaux jusqu'à 100G, ainsi que des fonctions accrues de test de réseaux de transport optique (OTN) permettant aux appareils Transport Blazer de caractériser les réseaux à 40G et à 10G. Au cours du trimestre, nous avons annoncé que notre solution d'assurance de services VoIP avait été choisie par un grand opérateur de réseaux mobiles haute vitesse par le biais d'une entente d'un million de dollars. Après la fin du trimestre, nous avons annoncé que notre Testeur de services triples AXS-200/635 avait été sélectionné par quatre importants opérateurs de réseaux dans le cadre de leurs déploiements respectifs de services et d'applications VDSL2 de pointe. La somme de ces ententes pourrait atteindre 15 millions \$US au cours des prochaines années. En tout, 41 % de nos ventes du premier trimestre sont liées aux produits sur le marché depuis deux ans ou moins.

NOTRE STRATÉGIE, NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE ET NOTRE CAPACITÉ DE PRODUIRE LES RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Pour une description complète de notre stratégie, des indicateurs de performance afférents, ainsi que de notre capacité de produire les résultats escomptés pour l'exercice 2010, se référer aux rubriques correspondantes de notre plus récent rapport annuel publié auprès des commissions des valeurs mobilières.

CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS IMPORTANTES

Pour obtenir une description complète de nos conventions comptables et de nos estimations importantes, se référer à la rubrique correspondante de notre plus récent rapport annuel publié auprès des commissions des valeurs mobilières. Les changements de conventions comptables importants qui ont été adoptés au courant de l'exercice 2010, ainsi que ceux qui seront adoptés après l'exercice 2010, sont les suivants :

Adoptés durant l'exercice 2010

En février 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Divers changements ont été apportés à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA aux fins d'uniformité. Le chapitre 3064 définit les normes que doivent adopter les entreprises à but lucratif pour constater, évaluer et présenter les écarts d'acquisition à la suite de leur constatation initiale, ainsi que les actifs incorporels; il établit également les informations à fournir. Les normes visant les écarts d'acquisition sont les mêmes que celles qui sont décrites au chapitre 3062. Ce nouveau chapitre s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. Nous avons adopté cette nouvelle règle le 1^{er} septembre 2009 et son adoption n'a eu aucune répercussion importante sur nos états financiers consolidés.

En juin 2009, l'ICCA a amendé le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir » afin d'améliorer les informations à fournir sur le risque de liquidité des instruments financiers et d'inclure de nouvelles informations à fournir sur la mesure de la juste valeur des instruments financiers. Ces amendements s'appliquent aux exercices se terminant après le 30 septembre 2009. Toutefois, l'adoption anticipée est permise. Nous avons adopté ces amendements le 1^{er} septembre 2009 et leur adoption n'a eu aucune répercussion importante sur nos états financiers consolidés.

À adopter après l'exercice 2010

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », qui remplace le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises ». Ce nouveau chapitre établit les règles pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises et requiert que tous les actifs et passifs d'une entreprise acquise soient comptabilisés à la juste valeur. Les obligations relatives aux contreparties conditionnelles et aux éventualités seront également comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. La norme exige également que les frais relatifs aux regroupements soient imputés aux résultats au moment où ils sont encourus et que les frais de restructuration soient imputés aux résultats au cours des périodes suivant la date d'acquisition. Ce chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition est le ou après le 1^{er} septembre 2011. Toutefois, l'adoption anticipée est permise.

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1601, « États financiers consolidés », qui remplace le chapitre 1600, « États financiers consolidés », et qui établit les règles pour la préparation d'états financiers consolidés. Ce nouveau chapitre s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Toutefois, l'adoption anticipée est permise. Nous n'avons pas encore déterminé les répercussions que l'adoption de ce chapitre aura sur nos états financiers consolidés.

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », qui établit les règles de comptabilisation des participations ne donnant pas le contrôle de filiales dans les états financiers consolidés, à la suite d'un regroupement d'entreprises. Ce nouveau chapitre s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Toutefois, l'adoption anticipée est permise au début d'un exercice.

Dans l'éventualité où nous décidions d'adopter l'un de ces trois nouveaux chapitres par anticipation, nous devrions le faire pour les trois à la même date.

En février 2008, le conseil des normes comptables au Canada a annoncé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les *International Financial Reporting Standards* (IFRS) telles qu'établies par le *International Accounting Standard Board* (IASB) pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, nous adopterons ces nouvelles normes lors de notre exercice débutant le 1^{er} septembre 2011. Le IASB a également statué qu'au cours de la période de transition, les sociétés devront fournir des informations comparatives établies selon les IFRS pour l'exercice précédent l'année d'adoption. Les IFRS émis par le IASB requièrent l'inclusion d'informations additionnelles dans les états financiers, et bien que le cadre conceptuel des IFRS soit similaire aux PCGR du Canada, les sociétés devront tenir compte de différences dans les principes comptables. Nous évaluons présentement l'impact de l'adoption de ces nouvelles normes sur nos états financiers consolidés. En effet, nous avons complété la phase de diagnostic afin d'identifier et d'évaluer les différences importantes qui existent entre les PCGR du Canada et les IFRS, ainsi que leur impact sur nos états financiers consolidés. À la suite de la phase de diagnostic, nous avons amorcé une analyse détaillée des conventions comptables touchées par l'adoption des IFRS, laquelle devrait être complétée au cours de l'exercice 2010. Certaines options transitoires permises en vertu des IFRS sont présentement à l'étude. Une analyse sommaire nous indique que dans la majorité des cas, nous opterons pour une application prospective lorsque ce choix sera disponible. Le passage aux IFRS pourra amener des changements à nos systèmes comptables et de contrôle interne.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

L'analyse suivante de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation consolidés pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2008 et 2009 doit être lue en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires et les notes afférentes. Nos états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada), et les différences importantes en matière de mesure et de présentation de l'information par rapport aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR des États-Unis) sont décrites à la note 13 de nos états financiers consolidés intermédiaires. Notre principale monnaie de mesure est le dollar canadien, alors que notre monnaie de présentation est le dollar US. Le tableau suivant présente des données tirées des états des résultats consolidés intermédiaires. Ces données sont en milliers de dollars US, sauf les données par action, et en pourcentage des ventes pour les périodes mentionnées :

	Trois mois terminés les 30 novembre		Trois mois terminés les 30 novembre	
	2009	2008	2009	2008
	(non vérifié)		(non vérifié)	
Données tirées des états des résultats consolidés :				
Ventes	45 560 \$	46 363 \$	100,0 %	100,0 %
Coût des ventes ⁽¹⁾	16 438	17 480	36,1	37,7
Bénéfice brut	29 122	28 883	63,9	62,3
Charges d'exploitation				
Frais de vente et d'administration	15 361	17 091	33,7	36,9
Frais de recherche et de développement nets	8 273	7 221	18,2	15,6
Amortissement des immobilisations corporelles	1 291	1 159	2,8	2,5
Amortissement des actifs incorporels	1 469	1 319	3,2	2,8
Total des charges d'exploitation	26 394	26 790	57,9	57,8
Bénéfice d'exploitation	2 728	2 093	6,0	4,5
Revenus (dépendances) d'intérêts	(42)	466	(0,1)	1,0
Gain (perte) de change	(1 109)	4 568	(2,4)	9,9
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices	1 577	7 127	3,5	15,4
Impôts sur les bénéfices				
Exigibles	87	(61)	0,2	(0,1)
Futurs	1 156	1 901	2,6	4,1
Bénéfice net pour la période	334 \$	5 287 \$	0,7 %	11,4 %
Bénéfice net base et dilué par action	0,01 \$	0,08 \$		
Informations sectorielles :				
Ventes :				
Division télécom	40 292 \$	41 159 \$	88,4 %	88,8 %
Division sciences de la vie et industrielle	5 268	5 204	11,6	11,2
	45 560 \$	46 363 \$	100,0 %	100,0 %
Bénéfice d'exploitation :				
Division télécom	2 041 \$	1 355 \$	4,5 %	2,9 %
Division sciences de la vie et industrielle	687	738	1,5	1,6
	2 728 \$	2 093 \$	6,0 %	4,5 %
Données relatives à la recherche et au développement :				
Frais de recherche et de développement bruts	9 780 \$	8 612 \$	21,5 %	18,6 %
Frais de recherche et de développement nets	8 273 \$	7 221 \$	18,2 %	15,6 %

(1) Le coût des ventes n'inclut pas l'amortissement, lequel est présenté séparément.

VENTES

Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2009, nos ventes totales ont atteint 45,6 millions \$, soit une baisse de 1,7 % comparativement aux 46,4 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent. Les ventes de nos Divisions télécom et sciences de la vie et industrielle ont représenté respectivement 88 % et 12 % des ventes totales au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement à 89 % et 11 % respectivement au cours de la même période de l'exercice précédent.

Division télécom

Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2009, les ventes de notre Division télécom ont totalisé 40,3 millions \$, soit une baisse de 2,1 % comparativement aux 41,2 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent.

Le tableau suivant résume l'information sur les ventes de notre Division télécom pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2008 et 2009, en milliers de dollars US :

	Trois mois terminés le 30 novembre 2009	Trois mois terminés le 30 novembre 2008	Variation en \$	Variation en %
Ventes de la Division télécom	40 292 \$	41 159 \$	(867) \$	(2,1) %
Pertes (gains) sur les contrats de change à terme	(67)	211	278	
Ventes de la Division télécom, excluant les gains/pertes sur les contrats de change à terme	<u>40 225 \$</u>	<u>41 370 \$</u>	<u>(1 145) \$</u>	<u>(2,8) %</u>

Au cours de la deuxième moitié de l'exercice 2009, nos ventes télécoms ont été affectées par la récession économique mondiale, et ont diminué à 31,5 millions \$ au dernier trimestre de l'exercice. Toutefois, au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, nous avons bénéficié de l'amélioration des conditions économiques et de marché, de notre solide offre de produits ainsi que des liquidations de budgets en fin d'année chez certains de nos clients. Cela a entraîné une augmentation des ventes de notre Division télécom de 27,9 % comparativement au trimestre précédent, pour atteindre 40,3 millions \$, soit une légère baisse de 2,1 % comparativement à la même période de l'exercice précédent, ce qui démontre que nous avons connu une forte reprise au cours du premier trimestre de l'exercice 2010.

Malgré la faible baisse des ventes de notre Division télécom d'un exercice à l'autre, les ventes de nos solutions de test de protocoles, stimulées par la mise à niveau des réseaux filaires et sans fil, ont augmenté au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement à la même période de l'exercice précédent, et ont représenté plus de 35 % de nos ventes télécoms, comparativement à plus de 30 % pour la même période de l'exercice précédent. Cette division a connu la plus forte croissance au cours de cette période.

Cependant, nos ventes de solutions de test optiques et de test sur cuivre ont légèrement chuté lors du premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement à la même période de l'exercice précédent. Nos solutions de test optiques et de test sur cuivre ont été affectées plus durement par les conditions de marché difficiles des derniers trimestres, puisque certains fournisseurs de services réseau ont retardé leurs décisions quant aux déploiements et à l'accroissement de capacité de réseaux FTTx nécessitant d'importants investissements, préférant miser sur l'accroissement de la vitesse de transmission plutôt que de creuser des tranchées afin d'ajouter de nouveaux câbles de fibre optique. Toutefois, au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, les ventes de nos solutions de test optiques et de test sur cuivre ont augmenté comparativement au trimestre précédent, puisque les fournisseurs de services réseau ont recommencé à investir à travers le monde dans les déploiements nécessitant d'importants investissements, compte tenu de la reprise actuelle dans le marché des télécommunications.

Aucun client ne représentait plus de 10 % des ventes de notre Division télécom au cours du premier trimestre des exercices 2009 et 2010.

Division sciences de la vie et industrielle

Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2009, les ventes de notre Division sciences de la vie et industrielle ont totalisé 5,3 millions \$, soit une légère augmentation de 1,2 % comparativement à 5,2 millions \$ à la même période de l'exercice précédent, et une hausse de 5,4 % comparativement au trimestre précédent. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, cette Division a bénéficié de l'amélioration des conditions économiques et de marché.

Une partie importante de nos ventes de cette division provient d'ententes avec des fabricants externes (OEM). Par conséquent, nos ventes sont, dans une certaine mesure, influencées par le cycle d'achat de nos clients. De plus, une portion importante de notre offre de produits est liée aux applications de fabrication de biens de consommation, lesquels ont été plus directement influencés par l'état de l'économie mondiale.

Commandes nettes

En somme pour les deux divisions, les commandes acceptées nettes se sont élevées à 52,2 millions \$ au premier trimestre de l'exercice 2010, un niveau comparable au record de 52,3 millions \$ établi au cours de la même période de l'exercice précédent, pour un rapport de commandes-facturation de 1,14.

Tel que mentionné précédemment, au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, nous avons bénéficié de l'amélioration des conditions économiques et de marché, de notre solide offre de produits ainsi que des liquidations de budgets en fin d'année chez certains de nos clients, ce qui a entraîné une augmentation de nos commandes nettes de 28,2 % comparativement au trimestre précédent, soit une légère diminution de 0,3 % comparativement au même trimestre de l'exercice précédent, ce qui démontre que nous avons connu une forte reprise au cours du premier trimestre de 2010. De plus, il est important de mentionner que les commandes nettes du premier trimestre de l'exercice 2009 incluaient une commande importante pouvant atteindre 4 millions \$, d'un important fournisseur de services nord-américain qui avait choisi notre solution convergente d'assurance de services. Nous n'avons pas eu de commande individuelle de cette importance au premier trimestre de l'exercice 2010.

Répartition géographique

Pour le premier trimestre de l'exercice 2010, les ventes en Amérique, en Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMOA) ainsi qu'en Asie-Pacifique (APAC) ont constitué respectivement 59 %, 25 % et 16 % des ventes totales. Pour la même période de l'exercice précédent, les ventes en Amérique, en EMOA et en APAC ont constitué respectivement 56 %, 27 % et 17 % des ventes totales.

Lors du premier trimestre de l'exercice 2010, nous avons enregistré une légère hausse des ventes (en dollars) en Amérique, comparativement à une baisse des ventes (en dollars) en EMOA et en APAC. En effet, les ventes en Amérique ont légèrement augmenté de 1,7 % d'un exercice à l'autre, alors que les ventes en EMOA et en APAC ont diminué de 8,4 % et 2,8 % respectivement, ce qui s'est traduit par une plus faible proportion de nos ventes provenant des marchés internationaux au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement à la même période de l'exercice précédent. Nous croyons que les premiers signes de la reprise économique sont apparus aux États-Unis et au Canada, comparativement au reste du monde.

En Amérique, la hausse de nos ventes au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement à la même période de l'exercice précédent, provient du Canada et des États-Unis, où nous avons enregistré une hausse des ventes de 17,9 % et 2,1 % respectivement. En Amérique latine, nos ventes ont baissé de 21,2 % d'un exercice à l'autre. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, nous avons fait des progrès au Canada et aux États-Unis, grâce à nos solutions de test de protocoles, et particulièrement grâce à nos solutions d'assurance de services, qui ont augmenté considérablement d'un exercice à l'autre. De plus, les ventes auprès de notre client le plus important, qui est situé aux États-Unis, ont augmenté au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement à la même période de l'exercice précédent, contribuant ainsi à la hausse de nos ventes en Amérique d'un exercice à l'autre. Finalement, nos ventes en Amérique latine fluctuent en fonction des échéanciers et de l'étendue des projets de nos clients. Toutefois, malgré que nos ventes en Amérique Latine aient baissé d'un exercice à l'autre, elles ont augmenté

comparativement au trimestre précédent puisque nous avons bénéficié d'une reprise du marché des télécommunications dans cette région

Nos ventes en EMOA ont baissé de 8,4 % au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement à la même période de l'exercice précédent. Au cours des derniers trimestres, compte tenu de l'impact de la récession mondiale, nous avons remarqué de la prudence chez plusieurs de nos clients en EMOA quant aux budgets qu'ils ont établis pour leur année financière (année civile 2009). Plusieurs grands opérateurs en EMOA ont retardé ou significativement réduit leurs dépenses. Même si nous avons vu une amélioration des conditions du marché en EMOA au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, il y a encore des retards et des changements dans les habitudes de dépenses chez nos clients. Nous prévoyons que les investissements dans les réseaux d'accès et de transport de nouvelle génération ne seront pas affectés à long terme; par conséquent, nous nous positionnons afin de tirer profit de cette situation, notamment grâce aux ajouts récents à notre éventail de produits et à notre stratégie de vente.

Dans le marché de l'APAC, au premier trimestre de l'exercice 2010, les ventes ont baissé de 2,8 % par rapport au premier trimestre de 2009. Malgré l'impact négatif de la récession mondiale sur nos ventes du marché de l'APAC au cours des derniers trimestres, les ventes dans cette région sont demeurées relativement stables au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement à la même période de l'exercice précédent. Tel qu'expliqué précédemment, nous avons pu bénéficier d'une amélioration des conditions économiques à travers le monde au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, ce qui a eu un impact positif sur nos ventes en APAC durant cette période. Nous maintenons notre stratégie de gain de parts de marché avec des produits et des solutions qui ont été développés spécifiquement pour cet important secteur et pour nous permettre d'accroître notre présence dans le marché.

Par l'entremise de nos deux divisions, nous vendons nos produits à une clientèle diversifiée, composée notamment de fournisseurs de services réseau, de fabricants d'équipement de réseaux, d'opérateurs de réseaux sans fil, de câblodistributeurs, de fabricants de systèmes et de composants optiques ainsi que de clients dans les secteurs des sciences de la vie et de l'assemblage de haute précision. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, aucun client n'a représenté à lui seul plus de 10 % de nos ventes totales, et nos trois clients les plus importants ont représenté 10,9 % de nos ventes totales. Au cours de la même période de l'exercice précédent, aucun client n'a représenté à lui seul plus de 10 % de nos ventes totales, et nos trois clients les plus importants ont représenté 10,4 % de nos ventes totales.

BÉNÉFICE BRUT

Le bénéfice brut s'est élevé à 63,9 % des ventes pour les trois mois terminés le 30 novembre 2009, comparativement à 62,3 % pour la même période de l'exercice précédent.

Lors du premier trimestre de l'exercice 2010, le bénéfice brut a atteint son plus haut niveau depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2001. La hausse de notre bénéfice brut au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement à la même période de l'exercice précédent, peut être expliquée par les facteurs suivants.

Premièrement, au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, notre bénéfice brut a été positivement affecté par un changement dans la composition des produits vendus, en faveur de nos solutions de test de protocoles, incluant nos solutions d'assurance de service et nos contrats de maintenance, puisque ces produits et services ont généralement des marges bénéficiaires supérieures à nos autres solutions de test, particulièrement nos solutions optiques.

De plus, une portion plus importante de nos ventes vient de produits fabriqués dans nos installations manufacturières en Chine. Ces produits ont un coût de revient plus faible que ceux qui sont fabriqués dans nos installations canadiennes, ce qui a eu un effet positif sur notre bénéfice brut d'un exercice à l'autre.

Finalement, au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, il y a eu un changement dans la répartition géographique de nos ventes, en faveur de l'Amérique, au détriment de l'EMOA et de l'APAC, ce qui a entraîné une amélioration de notre bénéfice brut puisque les ventes en Amérique ont généralement des marges bénéficiaires supérieures à celles de nos ventes en EMOA et en APAC. En effet, nos ventes en Amérique sont principalement faites directement auprès des clients finaux, au lieu d'être faites à travers des réseaux de distribution.

Compte tenu de la croissance des ventes prévue au cours de l'exercice 2010, de la hausse prévue des ventes de nos produits de test de protocoles, de la conception de nos produits axée sur la réduction des coûts, de l'accroissement de nos activités manufacturières en Chine, ainsi que du contrôle serré de nos coûts d'exploitation, nous croyons que notre bénéfice brut continuera à augmenter à l'avenir. Cependant, notre bénéfice brut peut fluctuer d'un trimestre à l'autre, compte tenu que nos ventes peuvent fluctuer. De plus, une pression accrue sur les prix exercée par la concurrence, la concentration et/ou la consolidation de clients, une augmentation des coûts de l'obsolescence, des changements dans la répartition des clients et des produits vendus, une absorption plus faible des coûts fixes de production, les défis rencontrés lors de la mise sur pied de nos activités manufacturières en Chine et une augmentation du nombre de produits offerts par d'autres fournisseurs dans notre industrie peuvent affecter notre bénéfice brut. Enfin, toute hausse de la valeur du dollar canadien pourrait avoir un effet négatif sur notre bénéfice brut au cours de l'exercice 2010 et par la suite.

FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION

Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2009, les frais de vente et d'administration se sont élevés à 15,4 millions \$, ou 33,7 % des ventes, comparativement à 17,1 millions \$, ou 36,9 % des ventes, pour la même période de l'exercice précédent.

Grâce au plan de restructuration mis en place au cours du dernier trimestre de l'exercice 2009 visant à réduire nos coûts, nous avons été en mesure de réduire nos frais de vente et d'administration au cours du premier trimestre de l'exercice 2010 comparativement à la même période de l'exercice précédent. Aussi, en raison de la précarité des conditions économiques actuelles, nous avons fait preuve de prudence et nous avons appliqué un contrôle serré sur nos frais de vente et d'administration. Cela a entraîné une baisse des dépenses d'un exercice à l'autre. Il est à noter qu'au cours du premier trimestre de l'exercice 2009, nous avons intensifié nos efforts de vente et de mise en marché, ce qui avait entraîné une augmentation des frais de vente et de mise en marché au cours de cette période.

Cependant, au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, la hausse importante de la valeur moyenne du dollar canadien par rapport au dollar US a eu un impact négatif important sur nos frais de vente et d'administration, puisqu'une portion importante de ceux-ci est libellée en dollars canadiens et que nous présentons nos résultats en dollars US.

Pour l'exercice 2010, compte tenu de la valeur actuelle du dollar canadien par rapport au dollar US, nous prévoyons que nos frais de vente et d'administration augmenteront en dollars et devraient se situer entre 33 % et 35 % des ventes. Notamment, au cours de l'exercice 2010, nous prévoyons que nos dépenses de commissions augmenteront au fil de l'augmentation du volume de ventes. De plus, compte tenu de notre objectif de devenir le leader du marché des tests, des mesures et de la surveillance dans le marché des télécommunications, nous prévoyons continuer à intensifier nos efforts de vente et de mise en marché, tant à l'échelle nationale qu'internationale, ce qui entraînera une hausse de nos dépenses. Enfin, toute hausse de la valeur du dollar canadien contribuera à accroître nos frais de vente et d'administration, puisque portion importante de ces frais est libellée en dollars canadiens.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Frais de recherche et de développement bruts

Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2009, les frais de recherche et de développement bruts ont totalisé 9,8 millions \$, ou 21,5 % des ventes, comparativement à 8,6 millions \$, ou 18,6 % des ventes, pour la même période de l'exercice précédent.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, la hausse importante de la valeur moyenne du dollar canadien par rapport au dollar US a eu un impact négatif important sur nos frais de recherche et de développement bruts, puisqu'une portion importante de ceux-ci est libellée en dollars canadiens et que nous présentons nos résultats en dollars US.

De plus, nous avons accru nos activités de recherche et de développement, notamment à notre centre de développement de logiciels à Pune, en Inde, et à notre centre de développement de solutions d'assurance de services, ce qui a entraîné une hausse de nos frais de recherche et de développement lors du premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement à la même période de l'exercice précédent.

Crédits d'impôt

Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2009, les crédits d'impôt accordés par les gouvernements fédéral et provincial pour les activités de recherche et de développement étaient de 1,5 million \$, ou 15,4 % des frais de recherche et de développement bruts, comparativement à 1,4 million \$, ou 16,2 % des frais de recherche et de développement bruts, pour la même période de l'exercice précédent.

Tous nos crédits d'impôt à la recherche et au développement sont libellés en dollars canadiens. La hausse importante de la valeur moyenne du dollar canadien par rapport au dollar US lors du premier trimestre de l'exercice 2010 a eu un impact positif sur ces crédits d'impôt lors de leur conversion en dollars US.

La baisse de nos crédits d'impôt à la recherche et au développement en pourcentage des frais de recherche et de développement bruts, au cours du premier trimestre de l'exercice 2010 comparativement à la même période de l'exercice précédent, est principalement attribuable au fait que la portion de nos frais de recherche et de développement encourus au Canada, où nous sommes admissibles à des crédits d'impôt, a diminué, puisque nous avons continué à intensifier les activités à notre centre de développement de logiciels en Inde ainsi qu'à notre centre de développement de solutions d'assurance de services, qui est situé aux États-Unis. Nos activités de recherche et de développement effectuées à l'extérieur du Canada ne sont pas admissibles à des crédits d'impôt.

Au cours de l'exercice 2010, considérant la valeur actuelle du dollar canadien par rapport au dollar US, nous prévoyons que nos frais de recherche et de développement devraient augmenter en dollars et se situer entre 15 % et 17 % des ventes, en raison de l'accent que nous mettons sur l'innovation, de l'ajout de fonctions logicielles dans nos produits, de notre volonté de gagner des parts de marché, ainsi que de notre objectif de dépasser les besoins et les attentes de nos clients. Nous tirons également avantage du bassin de gens talentueux à travers le monde, notamment par l'entremise de notre centre de développement de logiciels à Pune, en Inde. Enfin, toute hausse de la valeur du dollar canadien au cours des prochains trimestres contribuera à accroître nos frais de recherche et de développement nets, puisque la majorité de ces frais est libellée en dollars canadiens.

REVENUS (DÉPENSES) D'INTÉRÊTS

Nos revenus (dépenses) d'intérêts proviennent principalement de nos placements temporaires, moins les intérêts et frais bancaires. Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2009, les dépenses d'intérêts nettes ont totalisé 42 000 \$, comparativement à des revenus d'intérêts nets de 466 000 \$ pour la même période de l'exercice précédent.

La baisse de nos revenus d'intérêts au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement à la même période de l'exercice précédent, est principalement attribuable à la diminution de nos soldes d'encaisse et de placements temporaires à la suite du paiement en espèces de 26,4 millions \$ pour le rachat de capital social au cours des 12 derniers mois, en vertu de nos programmes de rachat d'actions, ainsi qu'à la baisse générale des taux d'intérêts d'un exercice à l'autre.

GAIN (PERTE) DE CHANGE

Les gains et les pertes de change sont principalement attribuables à la conversion d'activités d'exploitation libellées en devises autres que le dollar canadien.

Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2009, la perte de change s'est élevée à 1,1 million \$, comparativement à un gain de change de 4,6 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, la valeur du dollar canadien a augmenté par rapport au dollar US, comparativement au trimestre précédent, ce qui a entraîné une perte de change importante au cours du premier trimestre de l'exercice 2010. En fait, la valeur de fin de période du dollar canadien par rapport au dollar US a augmenté de 3,7 % pour atteindre 1,0574 \$CA = 1,00 \$US au premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement à 1,0967 \$CA = 1,00 \$US à la fin du trimestre précédent.

Par contre, au cours du premier trimestre de l'exercice 2009, la valeur du dollar canadien a diminué rapidement et de façon importante par rapport au dollar US, comparativement au trimestre précédent, ce qui a entraîné un gain de change important au cours du premier trimestre de l'exercice 2009. En fait, la valeur de fin de période du dollar canadien par rapport au dollar US a diminué de 14,1 % pour atteindre 1,2372 \$CA = 1,00 \$US, comparativement à 1,0626 \$CA = 1,00 \$US à la fin du trimestre précédent. Cela avait alors représenté la plus forte variation trimestrielle de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar US de notre histoire.

Il est important de mentionner que les fluctuations des taux de change ont également un impact sur les différentes rubriques des états des résultats, puisqu'une portion importante de nos charges d'exploitation est libellée en dollars canadiens alors que nous publions nos résultats en dollars US. Par conséquent, la hausse importante de la valeur moyenne du dollar canadien au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement à la même période de l'exercice précédent, a eu un impact négatif important sur nos résultats financiers. En fait, au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, la valeur moyenne du dollar canadien par rapport au dollar US était de 1,0643 \$CA = 1,00 \$US, alors qu'elle était de 1,1501 \$CA = 1,00 \$US lors de la même période de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 8,1 % de la valeur moyenne du dollar canadien par rapport au dollar US d'un exercice à l'autre.

Nous gérons notre exposition aux risques de change grâce à des contrats de change à terme et aux activités d'exploitation libellées en devises autres que le dollar canadien de nos entités canadiennes. Cependant, toute hausse de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar US aura un impact négatif sur nos résultats d'exploitation.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2009, nous avons enregistré une dépense d'impôts sur les bénéfices de 1,2 million \$, comparativement à 1,8 million \$ pour la même période de l'exercice précédent.

Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2009, nous avons enregistré une dépense d'impôts sur les bénéfices de 1,2 million \$ sur un bénéfice avant impôts de 1,6 million \$, ce qui représente un taux d'impôt effectif de 78,8 %. Notre taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial canadien est de 31 %. Cette situation provient principalement du fait qu'une portion importante de notre perte de change est créée par la conversion des états financiers de nos filiales étrangères intégrées et que, par conséquent, cette portion de la perte n'est pas déductible. De plus, nous continuons de maintenir une provision pour moins-value dans certaines de nos filiales à perte et certaines de nos dépenses ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur les bénéfices, notamment nos charges de rémunération à base d'actions. Autrement, le taux d'imposition réel aurait été plus près du taux d'imposition statutaire.

Durant les trois mois terminés le 30 novembre 2008, nous avons enregistré une dépense d'impôts sur les bénéfices de 1,8 million \$ sur un bénéfice avant impôts de 7,1 millions \$, ce qui représente un taux d'impôt effectif de 25,8 %. Notre taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial canadien était de 31 %. Cette situation provient principalement du fait qu'une portion importante de notre gain de change est créée par la conversion des états financiers de nos filiales étrangères intégrées et que, par conséquent, cette portion du gain n'est pas imposable. De plus, nous continuons de maintenir une provision pour moins-value dans certaines de nos filiales à perte et certaines de nos dépenses ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur les bénéfices, notamment nos charges de rémunération à base d'actions. Autrement, le taux d'imposition réel aurait été plus près du taux d'imposition statutaire.

Se référer à la note 10 afférente à nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails sur les impôts sur les bénéfices ainsi qu'un rapprochement de la provision pour les impôts sur les bénéfices.

LIQUIDITÉS ET FINANCEMENT

Besoins de liquidités et financement

Au 30 novembre 2009, nos espèces et nos placements temporaires s'élevaient à 68,0 millions \$, alors que notre fonds de roulement était de 116,6 millions \$. Nos espèces et nos placements temporaires ont diminué de 1,7 million \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2010 comparativement au trimestre précédent. Cette baisse est principalement due aux flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation de 2,6 millions \$ et aux paiements en espèces de 1,3 million \$ pour l'acquisition d'immobilisations. Par contre, nous avons enregistré un gain de change non réalisé de 2,2 millions \$ sur nos espèces et nos placements temporaires. Ce gain de change non réalisé provient de la conversion en dollars US de nos espèces et de nos placements temporaires libellés en dollars canadiens, et il a été comptabilisé dans l'autre résultat étendu au bilan.

Nos placements temporaires sont constitués de papiers commerciaux émis par 9 (11 au 31 août 2009) sociétés et fiducies de premier ordre; le risque de non-exécution de ces instruments financiers est limité. Aucun de ces titres de créances ne devrait nous soumettre à un risque de liquidité important. Aucun d'eux ne constitue des papiers commerciaux adossés à des créances (*asset-backed commercial paper*). Aux fins de la gestion de notre trésorerie, nous avons mis en place une politique de gestion de la trésorerie que nous suivons et évaluons sur une base régulière. Nos placements temporaires seront affectés à notre fonds de roulement ainsi qu'à nos besoins généraux, y compris d'autres acquisitions éventuelles ainsi que notre programme de rachat d'actions.

Nous croyons que notre solde d'encaisse et nos placements temporaires suffiront à satisfaire à nos besoins prévus en matière de liquidités et de capitaux dans un avenir prévisible, incluant l'impact de notre programme de rachat d'actions. En plus de ces actifs, nous disposons de marges de crédit inutilisées de 14,6 millions \$ pour notre fonds de roulement et nos besoins généraux, ainsi que de marges de crédit de 15,8 millions \$ pour couvrir notre exposition aux risques de change relativement à nos contrats de change à terme. Toutefois, de possibles pertes d'exploitation supplémentaires et/ou des acquisitions possibles d'entreprises, de produits ou de technologies complémentaires peuvent requérir du financement additionnel. Rien ne garantit que du financement additionnel par l'émission d'actions ou de dettes sera disponible lorsqu'il sera requis ou, s'il est disponible, qu'il pourra être garanti en des termes satisfaisants.

Sources et utilisation des liquidités

Nous finançons nos activités d'exploitation et comblons nos besoins en matière de dépenses en capital principalement par les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, l'utilisation d'espèces et de placements temporaires et l'émission d'actions à droit de vote subalterne.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation se sont élevés à 2,6 millions \$ au cours des trois mois terminés le 30 novembre 2009, comparativement à 2,7 millions \$ lors de la même période de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation au cours du premier trimestre de l'exercice 2010 sont principalement attribuables au bénéfice net après les éléments sans incidence sur les espèces de 4,9 millions \$, lequel est compensé par l'effet négatif de la variation nette de 7,5 millions \$ de nos éléments d'exploitation hors caisse. L'effet négatif de la variation nette de nos éléments d'exploitation hors caisse est principalement attribuable à la hausse de nos comptes débiteurs, qui a entraîné des flux de trésorerie négatifs de 4,1 millions \$, à la hausse de nos impôts sur les bénéfices et crédits d'impôt à recouvrer, qui a entraîné des flux de trésorerie négatifs de 1,5 million \$, à la hausse de nos stocks, qui a entraîné des flux de trésorerie négatifs de 2,4 millions \$, ainsi qu'à la hausse de nos frais payés d'avance, qui a entraîné des flux de trésorerie négatifs de 605 000\$. La hausse de nos comptes débiteurs est attribuable à la hausse et au calendrier des ventes. La hausse de nos impôts sur les bénéfices et crédits d'impôt à recouvrer résulte principalement de la hausse de nos crédits d'impôt recouvrables gagnés au cours du trimestre mais non encore recouvrés. La hausse des stocks est attribuable à l'augmentation des

ventes et la hausse de nos frais payés d'avance est attribuable à la maintenance de nos systèmes d'information. Toutefois, nos comptes créditeurs et charges courues ont augmenté de 1,1 million \$ en raison du calendrier des achats et des paiements au cours du trimestre.

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation au cours du premier trimestre de l'exercice 2009 sont principalement attribuables au bénéfice net après les éléments sans incidence sur les espèces de 7,3 millions \$, lequel est compensé par l'effet négatif de la variation nette de 10,0 millions \$ de nos éléments d'exploitation hors caisse. L'effet négatif de la variation nette de nos éléments d'exploitation hors caisse est principalement attribuable à la hausse de nos comptes débiteurs, qui a entraîné des flux de trésorerie négatifs de 7,3 millions \$, à la hausse de nos impôts sur les bénéfices et crédits d'impôt à recouvrer, qui a entraîné des flux de trésorerie négatifs de 696 000 \$, à la hausse de nos frais payés d'avance, qui a entraîné des flux de trésorerie négatifs de 542 000 \$, ainsi qu'à la baisse de nos comptes créditeurs et charges courues, qui a entraîné des flux de trésorerie négatifs de 1,1 million \$. La hausse de nos comptes débiteurs est attribuable au fait que les ventes du trimestre sont survenues majoritairement dans la dernière partie du trimestre. La hausse de nos impôts sur les bénéfices et crédits d'impôt à recouvrer résulte principalement de la hausse de nos crédits d'impôt recouvrables gagnés au cours du trimestre mais non encore recouvrés. La hausse de nos frais payés d'avance est attribuable aux frais reportés dans le cadre de notre importante offre de rachat d'actions. Enfin, la baisse de nos comptes créditeurs et charges courues est due au calendrier des achats et des paiements au cours du trimestre.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie générés par les activités d'investissement se sont élevés à 1,0 million \$ au cours des trois mois terminés le 30 novembre 2009, comparativement à 3,0 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, nous avons vendu (net des acquisitions) pour 2,3 millions \$ de placements temporaires. Cependant, nous avons effectué des paiements en espèces de 1,3 million \$ pour l'achat d'immobilisations.

Lors de la même période de l'exercice précédent, nous avons vendu (net des acquisitions) pour 4,5 millions \$ de placements temporaires et effectué des paiements en espèces de 1,5 million \$ pour l'achat d'immobilisations.

Activités de financement

Les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement se sont élevés à 14 000 \$ au cours des trois mois terminés le 30 novembre 2009, comparativement à 421 000 \$ lors de la même période de l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, nous avons racheté du capital social pour une contrepartie en espèces de 14 000 \$ dans le cadre de notre programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités. Lors de la même période de l'exercice précédent, nous avons payé 447 000 \$ pour le rachat de capital social en vertu du programme de rachat d'action dans le cours normal des activités, et encaissé 26 000 \$ à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions.

CONTRATS DE CHANGE À TERME

Nous avons recours à des contrats de change à terme afin de gérer notre exposition au risque de change. Nous avons pour politique de ne pas utiliser ces instruments financiers dérivés à des fins commerciales ou spéculatives.

Nos contrats de change à terme, qui sont utilisés pour couvrir des ventes prévues libellées en dollars US, sont admissibles à la comptabilité de couverture, et les gains et pertes de change réalisés sur ces contrats sont constatés à titre d'ajustement des ventes lorsque les ventes couvertes sont comptabilisées.

Au 30 novembre 2009, nous détenions des contrats de change à terme nous permettant de vendre des dollars US à divers taux de change à terme, lesquels se résument comme suit :

Date d'expiration	Montants contractuels	Taux contractuels moyens pondérés
Décembre 2009 à août 2010	24 000 000 \$	1,1005
Septembre 2010 à août 2011	21 500 000	1,1047
Septembre 2011	1 000 000	1,1278
Total	46 500 000 \$	1,1030

La valeur comptable des contrats de change à terme est égale à leur juste valeur, laquelle est basée sur le montant auquel ils pourraient être réglés selon les taux estimatifs du marché. La juste valeur des contrats de change à terme représentait des gains nets de 530 000 \$ au 31 août 2009 et de 2,0 millions \$ au 30 novembre 2009, à la suite de la hausse importante de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar US durant le trimestre.

ÉVENTUALITÉ

Le 27 novembre 2001, un recours collectif a été déposé auprès de la *United States District Court* (« la Cour ») pour le *Southern District of New York* contre EXFO, quatre des preneurs fermes de notre premier appel public à l'épargne et certains de nos dirigeants en vertu de la *Securities Exchange Act of 1934* et de son règlement 10b-5 ainsi que des articles 11, 12 et 16 de la *Securities Act of 1933*. Ce recours collectif allègue que la déclaration d'enregistrement et le prospectus d'EXFO déposés auprès de la *Securities and Exchange Commission* le 29 juin 2000 contenaient d'importantes déclarations inexactes et/ou des omissions résultant (i) de preneurs fermes ayant prétendument sollicité et reçu des commissions additionnelles, excessives et non divulguées de certains investisseurs en échange d'importantes tranches d'actions émises dans le cadre du premier appel public à l'épargne d'EXFO; et (ii) de preneurs fermes ayant prétendument conclu une entente avec des clients selon laquelle les actions émises dans le cadre du premier appel public à l'épargne d'EXFO auraient été attribuées à ces clients en échange de leur accord d'acheter des quantités additionnelles d'actions sur l'après-bourse à des prix prédéterminés.

Le 19 avril 2002, les demandeurs ont déposé une plainte amendée contenant d'importantes allégations contre chacun des défendeurs pour les 310 litiges du recours collectif, et ont également déposé une plainte amendée contenant des allégations spécifiques à quatre preneurs fermes d'EXFO, EXFO elle-même et à deux de nos dirigeants. Mis à part les allégations mentionnées ci-dessus, la plainte amendée allègue que les preneurs fermes (i) ont utilisé leurs analystes pour provoquer une hausse factice à la bourse; et (ii) ont créé un stratagème pour permettre aux initiés des émetteurs de vendre rapidement leurs actions après un premier appel public à l'épargne et ainsi profiter des prix élevés du marché. En ce qui a trait à EXFO et à deux de nos dirigeants, la plainte amendée allègue que (i) la déclaration d'enregistrement de la société était fausse et trompeuse, étant donné que les commissions et la rémunération additionnelles reçues par les preneurs fermes n'étaient pas mentionnées; (ii) les deux dirigeants mentionnés ont appris ou ont négligé de façon insouciant les gestes fautifs allégués contre les preneurs fermes; (iii) les deux dirigeants mentionnés avaient des motifs et des occasions de poser les gestes fautifs allégués, étant donné qu'ils détenaient personnellement des actions d'EXFO et que le prix des actions, qui selon l'allégation avait été gonflé artificiellement, pouvait être utilisé comme monnaie pour effectuer des acquisitions; et (iv) les deux dirigeants mentionnés, en vertu de leur poste au sein d'EXFO, géraient EXFO et le contenu de la déclaration d'enregistrement et avaient la possibilité d'empêcher sa publication ou de la faire corriger. Les demandeurs dans cette poursuite réclament un montant indéterminé en dommages.

En juillet 2002, les émetteurs ont déposé une requête afin de faire rejeter la plainte amendée des demandeurs, et le jugement a été rendu le 19 février 2003. Une seule des poursuites contre EXFO a été rejetée. Le 8 octobre 2002, les poursuites contre les dirigeants ont été rejetées en vertu d'une convention intervenue avec les demandeurs, prévoyant la réserve de droits et l'interruption de la prescription.

En juin 2004, les demandeurs ont présenté une requête en vue de l'acceptation préliminaire d'un règlement partiel. Le règlement partiel proposé mettait en cause les demandeurs, les émetteurs défendeurs du recours collectif, les dirigeants et administrateurs des émetteurs identifiés comme défendeurs, ainsi que les assureurs des émetteurs. La Cour a accepté la requête d'acceptation préliminaire le 15 février 2005, moyennant certaines modifications. Le 31 août 2005, la Cour a rendu un jugement préliminaire approuvant les modifications au règlement et certifiant les catégories du règlement. La Cour a aussi nommé le responsable de l'envoi de l'avis de règlement et ordonné que l'avis soit distribué à tous les membres des catégories du règlement avant le 15 janvier 2006. L'audience d'équité du règlement a été tenue le 24 avril 2006. Toutefois, aucune décision n'a encore été rendue par la Cour.

En attente du règlement partiel, les demandeurs ont maintenu leur litige contre les preneurs fermes défendeurs. La Cour de district a ordonné la poursuite des procédures à l'égard d'un certain nombre de « causes témoins » plutôt qu'à l'égard des 310 causes qui ont été consolidées. La cause d'EXFO ne fait pas partie de ces causes témoins. Le 13 octobre 2004, la Cour de district a certifié les causes témoins comme recours collectifs. Les émetteurs défendeurs ont porté cette décision en appel, et le 5 décembre 2006, la *Court of Appeals for the Second Circuit* (la « Cour d'appel ») a renversé la décision de la Cour de district de certifier le recours collectif.

Le 6 avril 2007, la Cour d'appel a rejeté la requête des demandeurs d'obtenir une nouvelle audience quant à cette décision, et le 18 mai 2007, elle a aussi rejeté la requête des demandeurs pour une nouvelle audience en chambre. À la lumière de la décision de la Cour d'appel, le représentant de tous les émetteurs défendeurs, dont la société, a informé la Cour que ce règlement ne peut être approuvé, puisque la classe de règlement établie, tout comme la classe de litige, ne peut être certifiée. Le 25 juin 2007, la Cour a rendu un jugement invalidant l'entente de règlement. Le 14 août 2007, les demandeurs ont déposé un second recours collectif amendé contre les défendeurs des causes témoins, et le 27 septembre 2007, ils ont à nouveau déposé une requête de certification. Le 12 novembre 2007, certains défendeurs des causes témoins ont déposé une requête afin de faire rejeter le second recours collectif amendé. Le 26 mars 2008, la Cour de district a rejeté les requêtes d'annulation, à l'exception des requêtes du chapitre 11 provenant des demandeurs qui ont vendu leurs titres à un prix supérieur au prix d'émission initial et de ceux qui en ont acheté dans des conditions autres que celles qui sont stipulées dans la classe qui a été certifiée. La requête de certification de la classe a été complétée en mai 2008. Cette requête a été retirée sans préjudice le 10 octobre 2008.

Le 2 avril 2009, une stipulation et entente de règlement entre les demandeurs, les émetteurs défendeurs et les preneurs fermes défendeurs a été soumise à la Cour pour approbation préliminaire. Le 10 juin 2009, la Cour a accepté la requête d'approbation préliminaire des demandeurs et a certifié de façon préliminaire les classes de règlement. L'audience d'équité du règlement a été tenue le 10 septembre 2009. Le 6 octobre 2009, la Cour a émis un jugement qui incluait l'approbation finale du règlement et demandait au greffier de la Cour de conclure le dossier. Des requêtes en appel de l'approbation finale du règlement ont été déposées. Puisqu'en date de la publication de ces états financiers le règlement peut encore faire l'objet d'un appel, le dénouement de cette affaire est incertain. Cependant, compte tenu du règlement approuvé le 6 octobre 2009, ainsi que de nos assurances contre de telles réclamations, nous avons déterminé que l'impact de cette affaire sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation au 30 novembre 2009 ainsi que pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009, est négligeable.

CAPITAL SOCIAL ET RÉGIMES D'INTÉRESSEMENT AU CAPITAL

Capital social

Au 12 janvier 2010, EXFO avait 36 643 000 actions à droit de vote multiple en circulation, comportant 10 votes chacune, ainsi que 22 757 001 actions à droit de vote subalterne en circulation. Le nombre autorisé d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne est illimité.

Régime incitatif à long terme et régime de droits différés à la valeur d'actions

Le nombre total d'actions à droit de vote subalterne lié aux options d'achat d'actions, aux unités d'action subalterne (UAS) et aux droits différés à la valeur d'actions (DDVA) octroyés en vertu du régime incitatif à long terme et du régime de droits différés à la valeur d'actions était de 3 281 878 au 30 novembre 2009. Le nombre maximum d'actions à droit de vote subalterne émissibles en vertu de ces deux régimes ne peut excéder 6 306 153 actions. Les tableaux suivants présentent des renseignements sur les options d'achat d'actions, les UAS et les DDVA octroyés aux membres du conseil d'administration et aux hauts dirigeants et administrateurs de la société et de ses filiales au 30 novembre 2009 :

Options d'achat d'actions	Nombre	% des options émises et en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré
Président du conseil d'administration et président-directeur général (une personne)	179 642	11 %	9,05 \$
Conseil d'administration (quatre personnes)	148 807	9	6,19
Hauts dirigeants et administrateurs (huit personnes)	212 139	13	14,49
	540 588	33 %	10,40 \$

Unités d'action subalterne (UAS)	Nombre	% des UAS émises et en circulation
Président du conseil d'administration et président-directeur général (une personne)	205 019	13 %
Hauts dirigeants et administrateurs (onze personnes)	577 372	38
	782 391	51 %

Droits différés à la valeur d'actions (DDVA)	Nombre	% des DDVA émis et en circulation
Conseil d'administration (cinq personnes)	121 341	100 %

ENTENTES HORS BILAN

Au 30 novembre 2009, nous avons des ententes hors bilan qui consistaient en des lettres de garantie. Au 30 novembre 2009, nos lettres de garantie s'élevaient à 5,6 millions \$; ces lettres de garantie expirent à différentes dates jusqu'en 2016. De ces lettres de garantie, un montant de 1,2 million \$ a été réservé, pour la majeure partie, à même une de nos marges de crédit aux fins de nos activités de vente et d'achat. Le reste du montant de 4,4 millions \$ a été utilisé afin de garantir notre marge de crédit en CNY (devise chinoise). Cette marge de crédit était inutilisée au 30 novembre 2009.

ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

Au 30 novembre 2009, nous n'avons aucune participation à des entités à détenteurs de droits variables.

RISQUES ET INCERTITUDES

Au cours des derniers exercices, nous avons géré nos activités dans un environnement difficile, consacré d'importants efforts à la recherche et au développement de produits nouveaux et innovateurs destinés aux marchés à fort potentiel de croissance de notre secteur, continué le développement de nos marchés national et international, et conclu des acquisitions stratégiques. Toutefois, nous évoluons dans un domaine très concurrentiel qui est en constant changement, comportant des facteurs de risques et d'incertitudes variés dont nous devons tenir compte adéquatement dans nos politiques de gestion stratégique.

Nous sommes exposés aux risques de change liés à l'exportation de nos produits fabriqués au Canada, dont la majeure partie est libellée en dollars US et parce qu'une portion importante de nos frais d'exploitation sont encourus en dollars canadiens. Ces risques sont en partie atténués par des frais d'exploitation libellés en dollars US et par des contrats de change à terme. Tout accroissement de la valeur du dollar canadien au cours des mois à venir aurait un effet négatif sur nos résultats d'exploitation.

Notre entreprise est sensible aux conditions économiques générales en Amérique du Nord et à travers le monde, et plus particulièrement aux conditions du marché dans l'industrie des télécommunications. Par le passé, nos résultats d'exploitation ont été touchés par la réduction des investissements dans le secteur des télécommunications en Amérique du Nord, en Europe et en Asie et par des conditions économiques générales défavorables. Notamment, les ventes effectuées auprès des fournisseurs de services réseau en Amérique du Nord ont été sérieusement touchées par le ralentissement dans l'industrie des télécommunications de 2001 et par la récession économique mondiale de 2009. Cette récession a affecté l'ensemble de nos secteurs géographiques et marchés cibles; par conséquent, notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière ont subi et pourraient encore subir un effet négatif important.

De plus, les principaux risques et incertitudes liés à l'industrie des tests, des mesures, de la surveillance et de l'assurance de services de télécommunications se traduisent notamment par le développement rapide de nouveaux produits ayant de courts cycles de vie et exigeant le déploiement d'efforts importants en recherche et en développement, par les difficultés de prédire la taille et les tendances du marché, par les difficultés de retenir du personnel hautement qualifié, et par la capacité d'adapter rapidement notre structure de coûts aux conditions changeantes du marché de façon à être rentables.

Également, compte tenu de nos objectifs stratégiques de croissance et de positionnement concurrentiel dans notre industrie, nous développons les marchés internationaux, notamment par l'établissement d'activités manufacturières en Chine et de développement de logiciels en Inde, ce qui nous expose à certains risques et incertitudes liés aux changements des lois et des règlements, aux standards technologiques multiples, aux règlements de protection, à la pression sur les prix ainsi qu'au succès de l'exploitation de nos installations en Chine et en Inde.

La conclusion d'acquisitions stratégiques et essentielles à notre croissance à long terme, comme celles qui ont été effectuées dans le passé et celles qui sont possibles dans le futur, nous expose également à des risques et à des incertitudes liés à l'intégration rapide et efficace des entreprises acquises, de leurs produits, de leurs technologies et de leur personnel. Enfin, cette intégration requiert la participation des membres de la haute direction, ce qui peut détourner leur attention de leurs activités quotidiennes de gestion de l'entreprise et des opérations.

L'environnement économique actuel de notre industrie pourrait également engendrer certaines difficultés chez nos clients et ainsi avoir une influence défavorable sur nos résultats, notamment sur les ventes futures et le recouvrement des comptes débiteurs. Toutefois, la diversité sectorielle et géographique de notre clientèle nous offre une protection raisonnable à cet égard. Enfin, les autres instruments financiers qui pourraient nous assujettir à des risques de crédit se composent principalement d'espèces, de placements temporaires et de contrats de change à terme. Nos placements temporaires représentent des titres de créances émis par des sociétés et fiducies de premier ordre. Les espèces et les contrats de change à terme sont détenus ou émis par des institutions financières de premier ordre. Par conséquent, nous estimons que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est minime.

Pour obtenir une meilleure compréhension des facteurs de risque pouvant nous toucher, se référer aux facteurs de risque décrits dans nos documents de divulgation publiés auprès des commissions des valeurs mobilières au www.EXFO.com, au www.sedar.com au Canada ou au www.sec.gov/edgar.shtml aux États-Unis.

MESURE NON CONFORME AUX PCGR

Nous fournissons une mesure non conforme aux PCGR (soit le BAIIA*) à titre d'information supplémentaire au sujet de notre rendement opérationnel. Nous utilisons le BAIIA aux fins de l'évaluation de notre rendement financier ainsi que de notre rendement par rapport à nos concurrents. Cette mesure nous aide également aux fins de la planification et de l'établissement de prévisions quant aux périodes futures et nous aide aux fins de la prise de décisions opérationnelles et stratégiques. Nous croyons que le fait de fournir cette information aux investisseurs leur permet de voir la société à travers les yeux de la direction, et de mieux comprendre notre rendement passé et futur.

Cette information supplémentaire n'est pas établie en conformité avec les PCGR. Par conséquent, elle n'est pas nécessairement comparable à celle qui est présentée par d'autres sociétés et devrait être considérée comme un supplément d'information, et non un substitut, aux mesures correspondantes établies selon les PCGR.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du BAIIA et du bénéfice net selon les PCGR :

	<u>Trois mois terminés les 30 novembre</u>	
	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Bénéfice net pour l'exercice selon les PCGR	334 \$	5 287 \$
Ajouter (déduire) :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 291	1 159
Amortissement des actifs incorporels	1 469	1 319
Dépenses (revenus) d'intérêts	42	(466)
Impôts sur les bénéfices	<u>1 243</u>	<u>1 840</u>
BAIIA pour la période	<u>4 379 \$</u>	<u>9 139 \$</u>
BAIIA en pourcentage des ventes	<u>9,6 %</u>	<u>19,7 %</u>

* Le BAIIA représente le bénéfice net avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des actifs incorporels.